

Terminale STMG 2021

Repères pour accompagner la réalisation du projet de gestion

Ce texte précise les attendus et les conditions de réalisation des projets par les élèves dans le cadre des nouveaux programmes de la série STMG et dans la perspective du baccalauréat 2021, mis en œuvre par la réforme du lycée.

Comme le souligne le rapport de l'inspection générale consacré au bilan de la réforme de la voie technologique, le projet possède une dimension emblématique de la voie technologique et les repères présentés ici s'inspirent largement de la démarche qui y est proposée¹.

Pour autant, chaque série technologique conserve son identité en proposant une déclinaison du projet au regard des ambitions didactiques, pédagogiques et éducatives qu'elle porte pour les enseignements qui la caractérisent. C'est ainsi que l'accompagnement des élèves vers la réalisation d'un « projet de gestion », se comprend comme étant aussi identitaire de la série STMG.

Le projet possède également une dimension réglementaire en étant explicitement mentionné dans la définition de l'épreuve orale terminale du baccalauréat STMG².

1. Objectifs du projet de gestion

Le projet de gestion en STMG vise plusieurs objectifs.

1.1 Objectifs didactiques

Le projet de gestion permet à l'élève *d'apprendre, de comprendre et d'agir* en étant confronté à la réalité complexe d'une organisation. Il doit être ainsi en mesure de l'appréhender et de la comprendre dans sa globalité (environnement, culture et valeurs, finalités, stratégie, fonctionnement, pratiques managériales, acteurs, système d'information, etc.) mais aussi d'agir en étant exposé directement et concrètement au traitement d'un problème de gestion qui se pose au sein de l'organisation. Cela suppose pour l'élève d'adopter une posture particulière car le projet nécessite de développer une réelle compréhension de l'organisation, tout en gardant sa faculté d'analyse en termes d'appréciation, de prise de distance.

Le projet permet à l'élève *d'apprendre de l'organisation et par l'organisation*, en percevant sa situation spécifique mais aussi, le cas échéant en la comparant à d'autres, en percevant les tensions organisationnelles qui s'y développent, en questionnant son fonctionnement, ses choix et en procédant à des allers-retours permanents entre les notions étudiées et leur application concrète *dans et par* l'organisation choisie.

Comprendre l'organisation suppose de l'élève qu'il soit capable de mobiliser dans son projet des connaissances, des grilles de lecture, des grilles de questionnement et plus généralement qu'il mobilise l'étayage apporté par l'ensemble des enseignements de spécialité : droit-économie, management, sciences de gestion et numérique.

¹ Voir en annexe 1 l'extrait du [Rapport IGEN-IGAENR n° 2016-060](#) « Bilan de la réforme de la voie technologique » p.75

² Rappel du texte réglementaire publié en juillet 2019 (MENE1813140A-article 7) : « Une épreuve obligatoire orale terminale de vingt minutes (20 minutes) est préparée pendant le cycle terminal. Elle porte sur un **projet** adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis par le candidat. »

Agir consiste pour l'élève à choisir une focale spécifique pour observer et analyser les modes d'action des acteurs de l'organisation, les décisions opérationnelles qui sont prises au sein de l'organisation ainsi que leurs effets pour traiter le problème de gestion considéré. Il doit être en mesure de mobiliser les concepts, démarches, méthodes, techniques, outils mais aussi le lexique, propres à l'enseignement spécifique qu'il a choisi.

1.2 Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques du projet de gestion reprennent ceux traditionnellement associés à la « démarche de projet » telle qu'elle est développée au sein de la sphère éducative et telle que la résume parfaitement l'extrait du rapport précité figurant en annexe.

C'est ainsi que le projet de gestion permet de construire une relation pédagogique particulière entre l'enseignant et l'élève. La posture d'accompagnement par l'enseignant est privilégiée car ce sont bien l'autonomie, la prise d'initiative, le travail en groupe, la prise de responsabilité qui sont recherchées dans la réalisation des projets de gestion.

Pour autant, les projets de gestion nécessitent la mise en place d'une *pédagogie de projet* sensibilisant les élèves à la définition d'objectifs hiérarchisés, de ressources inventoriées, de démarches à planifier, de bilans à produire ou encore de modalités de coordination à installer. La mise en œuvre des projets de gestion implique aussi pour les enseignants une organisation pédagogique adaptée qui doit permettre d'installer une progressivité dans l'élaboration des projets, des modalités de planification, de suivi et d'évaluation de l'avancement des projets, ainsi qu'une traçabilité des productions associées.

Le projet de gestion suscite des actions concrètes qui peuvent porter sur les investigations à mener, les observations du réel à formaliser, la documentation à rassembler, les données à consolider, les simulations à mener et toutes celles qui contribuent à la résolution du problème de gestion. Compte-tenu de la complexité des problèmes auxquels les organisations sont confrontées, il semble difficile que les projets de gestion aboutissent à une production unique constituant LA solution au problème posé. Ils débouchent plutôt sur des propositions pertinentes et cohérentes, appuyées par des productions caractéristiques des enseignements spécifiques, sur lesquelles l'élève conserve cependant la distance nécessaire pour en mesurer les apports et les limites.

1.3 Objectifs éducatifs

Les projets, et le projet de gestion en particulier, permettent aux publics scolaires de la voie technologique d'apprendre par l'action et la confrontation au réel. Par leur caractère collectif, ils sont également source de socialisation quand notamment le travail collaboratif devient travail coopératif et autonome.

Spécifiquement, les projets de gestion contribuent à faire des élèves des citoyens éclairés sur le fonctionnement des organisations dès lors qu'ils ont pu en approcher la complexité et se construire une représentation de leur réalité. Leur responsabilisation, leur autonomie et leur implication experte dans le traitement d'un problème organisationnel contribue à faire acquérir aux élèves une forme de maturité tant intellectuelle qu'opérationnelle, propédeutique à une professionnalisation réussie qu'elle soit à court ou à long terme.

Le projet de gestion a aussi la vertu d'éprouver et de tester chez l'élève son choix d'enseignement spécifique et de participer ainsi à son projet d'orientation vers la poursuite d'études.

1.4 Objectifs certificatifs

Comme il a été vu précédemment, le projet en voie technologique, et le projet de gestion en particulier, sert l'épreuve orale du baccalauréat.

Il constitue donc un lien essentiel entre les enseignements, notamment ceux suivis pendant toute l'année de terminale, et l'épreuve dite du « grand oral ».

La présentation du déroulement de l'épreuve figure dans une note de service. Cette note a voulu éviter le risque de confusion avec le projet personnel d'orientation que le candidat l'élève est amené à traiter en fin d'épreuve. Ainsi a-t-il été utilisé pour le projet en voie technologique, le vocable « d'étude approfondie » pour faire référence au projet technologique.

Le projet de gestion intervient à deux niveaux. Il aide, d'une part, à la formalisation des deux questions qui sont proposées au jury par le candidat, d'autre part, il contribue à l'élaboration du projet personnel d'orientation que le candidat abordera avec le jury en fin d'épreuve.

Le projet de gestion s'articule en ce sens avec le grand oral du baccalauréat dans la mesure où il s'agit pour le candidat d'explicitier, selon la définition de l'épreuve et les codes du grand oral, son expérience de l'organisation support de son projet. Adossées au projet, les questions support du grand oral peuvent à la fois s'inscrire dans la continuité de la problématique traitée dans le projet, tout comme elles peuvent constituer une ouverture et un élargissement des conclusions du projet en traitant de questions plus génériques aux organisations. Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes³.

2. Caractéristiques du projet de gestion pour la série STMG

Des objectifs précédents émergent les caractéristiques suivantes du projet de gestion :

- le projet de gestion est ancré sur une organisation existante (entreprise, association, institution publique)⁴;
- le projet de gestion permet à l'élève de s'impliquer, de se projeter dans la réalité d'une organisation inscrite dans un environnement économique et juridique et dont il peut s'appropriier le contexte réel, les éléments stratégiques, managériaux ainsi que le système d'information ;
- le projet de gestion permet à l'élève d'identifier une situation organisationnelle faisant apparaître un problème de gestion à traiter⁵ ;

³ BO spécial n°2 du 13 février 2020 définissant l'épreuve terminale dite du « Grand oral » pour la voie technologique à compter de la session 2021 du baccalauréat.

⁴ De ce fait, il ne s'agit pas de lier le projet à une problématique d'entrepreneuriat axée sur la création d'une organisation. Ce contexte spécifique étant trop proto-organisationnel pour pouvoir en apprécier la complexité managériale.

⁵ Remarque : la problématique de l'étude de gestion réalisée en première et présentée lors de l'épreuve de contrôle continu peut trouver un prolongement et une traduction concrète dans l'élaboration du projet de gestion.

- le périmètre des projets de gestion couvre les programmes des deux enseignements de spécialité, management, sciences de gestion et numérique d'une part, droit et économie d'autre part. Ils font référence aux thèmes et permettent de construire et mobiliser les capacités explicitées dans ces programmes ;
- le traitement du problème de gestion conduit l'élève à mobiliser les techniques, les démarches et les outils liés à l'enseignement spécifique choisi en terminale (ressources humaines et communication ; gestion et finance ; mercatique ; systèmes d'information de gestion) ;
- le traitement du problème de gestion conduit aussi à mobiliser des méthodes et des démarches de gestion spécifiques à la série comme la recherche d'informations, la veille informationnelle, l'investigation, la simulation, l'optimisation ou encore l'enquête, avec la préoccupation de mettre en évidence des arbitrages éventuels, des enjeux ou des tensions ;
- le projet de gestion permet à l'élève de mettre en évidence les tensions organisationnelles que révèle le problème de gestion, d'évaluer et de questionner réellement les choix opérés et leurs conséquences, de formuler des hypothèses, de collecter des données complémentaires, de conduire des raisonnements pour produire des conclusions argumentées ;
- le projet de gestion conduit à des productions concrètes associées au traitement et à la résolution du problème de gestion ;
- le projet de gestion est réalisé dans le cadre d'un travail collectif des élèves par la mise en place de conditions propices aux échanges collaboratifs, aux débats, à la coopération. Tout comme dans les organisations, les projets mobilisent des expertises différentes, les groupes constitués autour de projets peuvent associer des élèves ayant choisi des enseignements spécifiques différents ;
- le projet de gestion, tout en ayant une dimension collective, doit conduire chaque élève à faire apparaître sa contribution et ses appréciations personnelles, notamment quand il aura à formuler les questions support de son épreuve orale terminale.

3. Illustrations de projets de gestion

L'annexe 2 fournit une illustration *de ces repères* à partir d'une description sommaire de quatre projets faisant référence à chacun des quatre enseignements spécifiques. Cette annexe est à utiliser avec précaution, notamment en formation, pour au moins deux raisons :

- les projets décrits ne sont que des exemples parmi d'autres et ne sauraient refléter l'extrême diversité des projets susceptibles d'être conduits par les élèves : diversité des organisations, diversité des contextes organisationnels, diversité des problématiques, diversité des problèmes de gestion, diversité des approches, des méthodes et des productions, etc. ;
- les descriptions ne doivent en aucun cas être modélisantes tant sur le fond que sur la forme.

Annexe 1 : Extrait du rapport IGEN-IGAENR n° 2016-060 « Bilan de la réforme de la voie technologique » (p.75)

La démarche de projet

Le concept de projet élargit cette approche et propose aux élèves et aux enseignants de cogérer de manière globale un espace d'actions, de réflexions, d'initiatives et de choix, de rôles et de responsabilités qui transcendent les relations maître-élève et donnent un sens global à la formation. Pour un élève, le projet est un acte fondateur, qui va ajouter aux démarches d'investigation et de résolution de problème, des dimensions éducatives fortes, relevant du développement personnel et collectif.

La caractéristique d'un projet pédagogique s'appuyant sur un projet technologique est de réunir dans une unité de lieu et de temps un aspect technique –le problème technique ou/et organisationnel large, motivant–et une approche pédagogique particulière, privilégiant le dialogue, le travail collectif et coopératif, ainsi que les prises de responsabilité, le tout se concluant par une réalisation concrète et évaluée.

Il est possible de caractériser le projet technologique par les éléments suivants :

- un projet aboutit à une production concrète ou virtuelle qui fait l'objet d'un cahier des charges permettant un bilan sur les résultats obtenus ;
- un projet est fondé sur une démarche qui comprend des phases de recherche collective, de concrétisation d'idées, de tests ou d'observations jalonnés par des étapes de prise de décision; elle intègre donc les démarches de résolution de problèmes et d'investigation sous forme d'expérimentations ou d'observations.

Le projet développe une pédagogie du compromis pour atteindre un objectif dans un contexte sociétal donné (économique, technique, écologique, culturel, etc.), et participe aux travaux d'une équipe pour développer des compétences relationnelles. Il est fondé sur une pédagogie de la responsabilisation à travers un engagement personnel dans un projet qui s'inscrit dans la durée, induit le concept de contractualisation associé à la répartition de tâches collaboratives organisées vers un objectif partagé

Annexe 2 : Description de projets de gestion relatifs à chacun des quatre enseignements spécifiques

1. Projet de gestion en lien avec l'enseignement spécifique « Ressources humaines et communication »

1.1 Titre du projet de gestion

« L'amélioration des conditions de travail au sein de l'entreprise SORILPLAST, PME industrielle de 140 personnes »

1.2 Problème de gestion

La direction de SORILPLAST doit prendre des mesures de prévention à mettre en place afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des salariés de façon, notamment, à réduire de manière significative les accidents du travail dans les six prochains mois.

1.3 Activités de l'élève

- Identifier les problèmes de sécurité au travail dans les ateliers.
- Évaluer les risques d'insécurité et les conditions de vie au travail, notamment à partir des indicateurs de bilan social (taux d'absentéisme, *turnover*, démissions, accidents du travail, etc.) et d'un entretien avec le DRH.
- Établir un diagnostic complet de la situation en y intégrant les contraintes économiques liées au secteur ainsi que l'examen du respect de la réglementation en matière de sécurité et de conditions de travail.
- Identifier des solutions pour sensibiliser davantage les différents acteurs aux problèmes de sécurité.
- Proposer un plan de formation de prévention des risques : identifier les formations adaptées pour résoudre les problèmes, choisir le prestataire des actions de formation, choisir entre actions externes ou internes, établir un budget prévisionnel des actions de formation envisagées (coût de l'action formation, frais logistiques, etc.), planifier les actions de formation, définir les modes d'évaluation des effets.
- Construire un argumentaire concernant la faisabilité de ce plan de formation.
- Veiller à la conformité des solutions par rapport aux obligations réglementaires.

1.4 Liens avec le programme de droit et économie

Droit

- Thème 2. Comment le droit permet-il de régler un litige ? (le litige, la preuve).
- Thème 4. Quels sont les droits reconnus aux personnes ? (les droits de la personne).
- Thème 5. Quel est le rôle du contrat ? (l'exécution du contrat).
- Thème 6. Qu'est-ce qu'être responsable ? (le dommage, la réparation).
- Thème 7. Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ? (le contrat de travail).

Économie

- Thème 2. Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle? II.1. La combinaison des facteurs de production et l'évolution des technologies (les facteurs de production : le travail, le capital et l'investissement, les ressources naturelles, le savoir et l'information ; la productivité et les gains de productivité.).
- Thème 6. L'État peut-il intervenir dans l'économie ? VI.1. L'intervention de l'État.
- Thème 7. Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ? VII.1. Le fonctionnement du marché du travail (les emplois typiques et atypiques.).

2. Projet de gestion en lien avec l'enseignement spécifique « Gestion et finance »

2.1 Titre du projet de gestion

« La préparation des décisions d'investissement et de financement au sein de l'entreprise sol'Ex Dantant »

2.2 Problème de gestion

L'entreprise est dirigée par deux associés qui veulent connaître la situation réelle de l'activité de réparation de solex.

Les deux partenaires s'interrogent sur la rentabilité de l'activité et sur la variabilité des charges. Afin d'accroître cette activité, ils envisagent d'acquérir un local supplémentaire. Ils s'interrogent sur la possibilité de financer en partie l'acquisition du local par le compte courant d'associé. Ils se demandent si la structure financière de la société permet d'avoir recours à l'emprunt.

Il s'agit de réaliser une étude de la rentabilité, de présenter des préconisations susceptibles d'améliorer la rentabilité de l'entreprise et de rechercher des solutions de financement adaptées.

2.3 Les activités de l'élève

Les activités de l'élève portent sur la rentabilité et le financement des investissements (mise en place de méthodes pour traiter les données, analyse des résultats, présentation orale et écrite avec supports numériques des principales conclusions. Elles consistent à :

- caractériser l'entreprise (son activité, son statut juridique, son personnel, son chiffre d'affaires, ses ressources, etc).
- distinguer les conséquences de la forme juridique d'entreprise sur le patrimoine (lien avec le programme de droit en classe de terminale)
- situer l'entreprise dans son contexte économique (marché, concurrents, etc), analyser le marché "pertinent" (lien avec le programme d'économie en classe de première).
- analyser l'activité de services par la méthode des coûts partiels après avoir exporté les données du progiciel de gestion intégré (PGI) et les avoir traitées.
- déterminer une proposition (nombre de prestations et/ou prix) pour rendre cette activité bénéfique en 2019.
- analyser les impacts des éventuelles propositions identifiées sur la rentabilité de l'entreprise.
- analyser les performances économiques et financières de la société à travers le bilan à partir de données issues du PGI ;
- analyser la profitabilité de la société à travers le compte de résultat (données issues du PGI) ;
- déterminer l'affectation du résultat, analyser le partage de la valeur ajoutée à partir d'un graphique (lien avec le programme d'économie en classe de première). ;
- proposer les moyens de financements possibles pour acquérir un nouveau local (lien avec le programme d'économie en classe de première).
- distinguer les diverses relations existantes entre une organisation et son écosystème ;
- préciser les enjeux éthiques de l'activité de l'entreprise.

2.4 Relations avec le programme de droit et économie

En droit

- Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ? Les droits patrimoniaux et les droits extrapatrimoniaux, la protection des données à caractère personnel, marque commerciale.

- Thème 5 : Quel est le rôle du contrat ? Le contrat, les parties, les conditions de validité, l'exécution du contrat.
- Thème 6 : Qu'est-ce qu'être responsable ? La responsabilité contractuelle
- Thème 8 : Dans quel cadre et comment entreprendre ? Les conséquences de la forme juridique d'entreprise sur le patrimoine

En économie

- Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ? Les facteurs de production primaires et secondaires, la productivité globale des facteurs, et gains de productivité La valeur ajoutée, Les revenus primaires : les revenus du travail, les revenus du capital, les revenus mixtes.
- Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ? Les modalités de financement de l'activité économique.
- Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ? Le degré de concurrence selon les marchés.
- Thème 9 : Comment concilier la croissance économique et le développement durable ? L'impact des instruments de la transition écologique sur la production, la consommation et l'investissement, les caractéristiques de l'économie collaborative et de l'économie circulaire.

3. Projet de gestion en lien avec l'enseignement spécifique « Mercatique »

3.1 Titre du projet de gestion

« Le lancement d'un nouveau produit dans une brasserie »

3.2 Problème de gestion

La brasserie fondamentale (LBF) est une petite brasserie artisanale située à Paris, dans le 11ème arrondissement. Ses fondateurs souhaitent lancer une bière sans alcool pour répondre à une demande émergente. Le directeur technique assure qu'il n'y a pas de problème technique à fabriquer cette bière sans alcool car l'entreprise dispose de capacités de production inutilisées. Le projet prendra la forme d'un dossier qui sera présenté aux fondateurs. Ce dossier comprendra le descriptif du produit ou du service, des différentes étapes de lancement du projet ainsi que du contexte économique et juridique du projet. Il sera accompagné de productions diverses : recherche d'idées grâce à un logiciel de carte mentale, planification des tâches grâce à un logiciel dédié (type graphique de Gantt), budget sur tableur, visuel d'une campagne publicitaire sur Préao, etc.

3.3 Les activités de l'élève

L'élève mène des recherches et formalise des propositions concernant les principales étapes du lancement de son produit :

- les caractéristiques techniques et commerciales du produit (contenance, emballage, présentation),
- la détermination du prix du produit (à partir du coût de production et/ou d'un relevé de prix des marques concurrentes),
- le choix d'une aire et d'un mode de distribution,
- le choix des modalités de communication sur le produit (on insistera par exemple sur le caractère local, sans alcool du produit).

3.4 Relations avec le programme de droit et économie

En droit

- Le statut de l'entreprise (thème 8 du programme de droit de terminale)
- La responsabilité dans le cadre de la production et la distribution du produit (thème 6 du programme de droit de terminale)
- Le thème 8 de droit (dans quel cadre et comment entreprendre) pourra être abordé sous l'angle du droit de la concurrence (thème 8.3).

En économie

- Le marché du produit, la concurrence, les barrières à l'entrée, les produits et services substituables, l'innovation (thème 4 du programme d'économie de première)
- Le thème 9 d'économie (comment concilier croissance et développement durable) pourra être abordé grâce au thème 9.1 (les sources d'un développement soutenable).

Ce projet compte tenu de l'ampleur pourrait être collectif. Il reviendra à chaque élève d'identifier et de présenter sa contribution personnelle au projet général et de déterminer les questions qui pourront être présentées au Grand oral...

4. Projet de gestion en lien avec l'enseignement spécifique « Systèmes d'information de gestion »

4.1 Titre du projet de gestion

« Améliorer la présence en ligne d'une école de pilotage d'aéronefs »

4.2 Problème de gestion

Les ailes de l'Alsace⁶ est une entreprise dont la principale activité est de former de futurs pilotes d'aéronefs, en les préparant aux qualifications nécessaires.

Pour la gestion de son activité (facturation des heures de vol, suivi de l'activité des instructeurs et entretien des équipements), l'entreprise utilise une application réalisée sous Access.

La réservation des leçons de pilotage se fait actuellement par téléphone ou auprès des instructeurs.

L'entreprise a besoin de faire connaître ses activités et souhaite accroître sa présence en ligne. Ainsi elle veut faire évoluer son site *Web* (qui n'est qu'un site vitrine à l'heure actuelle) pour proposer la réservation de séances de pilotage mais également des baptêmes de l'air ou encore la location d'ULM. Elle organise aussi des événements qu'elle souhaiterait faire largement connaître et s'interroge sur la possibilité d'être présente sur les réseaux sociaux.

4.3 Activités des élèves

Le projet est réalisé en groupe. Les élèves identifient les différentes tâches à réaliser avec l'aide de l'enseignante ou l'enseignant, se partagent les productions et définissent les modalités de coordination.

Le groupe d'élève va être amené à :

- caractériser l'entreprise (son activité, son statut juridique, son personnel, son chiffre d'affaires, ses ressources, etc.) ;
- situer l'entreprise dans son contexte économique (marché, concurrents, etc.) ;
- étudier l'existant de la présence en ligne de l'entreprise ;
- formaliser les nouveaux besoins concernant cette présence en ligne (proposer la réservation en ligne, annoncer les événements organisés par l'entreprise, prodiguer des conseils, recueillir les avis des clients, proposer une lettre d'information, etc.) ;
- identifier les données nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins (à la fois celles qui sont déjà utilisées dans l'application Access mais aussi celles à acquérir et les modalités d'acquisition) ;
- rechercher les solutions logicielles les plus appropriées pour répondre au besoin (pour le site *Web* et la présence sur les réseaux sociaux) ;
- identifier les éléments juridiques à prendre en compte pour développer cette visibilité ;
- proposer une maquette pour les solutions logicielles retenues (pour le site *Web* on peut imaginer que chaque élève du groupe propose une solution différente) ;
- analyser les modifications à opérer sur l'organisation de l'entreprise pour que cette présence en ligne soit efficace (notamment l'actualisation des informations mises en ligne) ;
- construire un argumentaire concernant la faisabilité des solutions proposées et leur coût (conception et hébergement du site *Web*, mise à jour des données, communication sur les réseaux, etc.).

⁶ Cette entreprise a fait l'objet d'une ressource pédagogique publiée par le Certa : <https://www.reseaucerta.org/les-ailes-de-lalsace-application-access-de-gestion-dune-petite-entreprise>

4.4 Relations avec le programme de droit et économie

En droit

- Thème 4 : quels sont les droits reconnus aux personnes ? (4.1. Les droits extra-patrimoniaux et 4.2.2. Le droit de propriété sur les biens incorporels)
- Thème 6 : qu'est-ce qu'être responsable ? (6.2. Les différents régimes de responsabilité).
- Thème 7 : comment le droit encadre-t-il le travail salarié ? (7.3. Les libertés individuelles et collectives)

En économie

- Thème 1 : quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?
- Thème 5 : les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?